

L'étude choc qui montre que les profs ne sont pas là où ils devraient être

nouvelobs.com/education/20181023.OBS4369/l-etude-choc-qui-montre-que-les-profs-ne-sont-pas-la-ou-ils-devraient-etre.html



Une école de Corbeil-Essonnes en 2017 ((Christophe Simon/AFP))

Non contents de concentrer les élèves en difficulté, les collèges de banlieue récupèrent les profs les moins expérimentés.

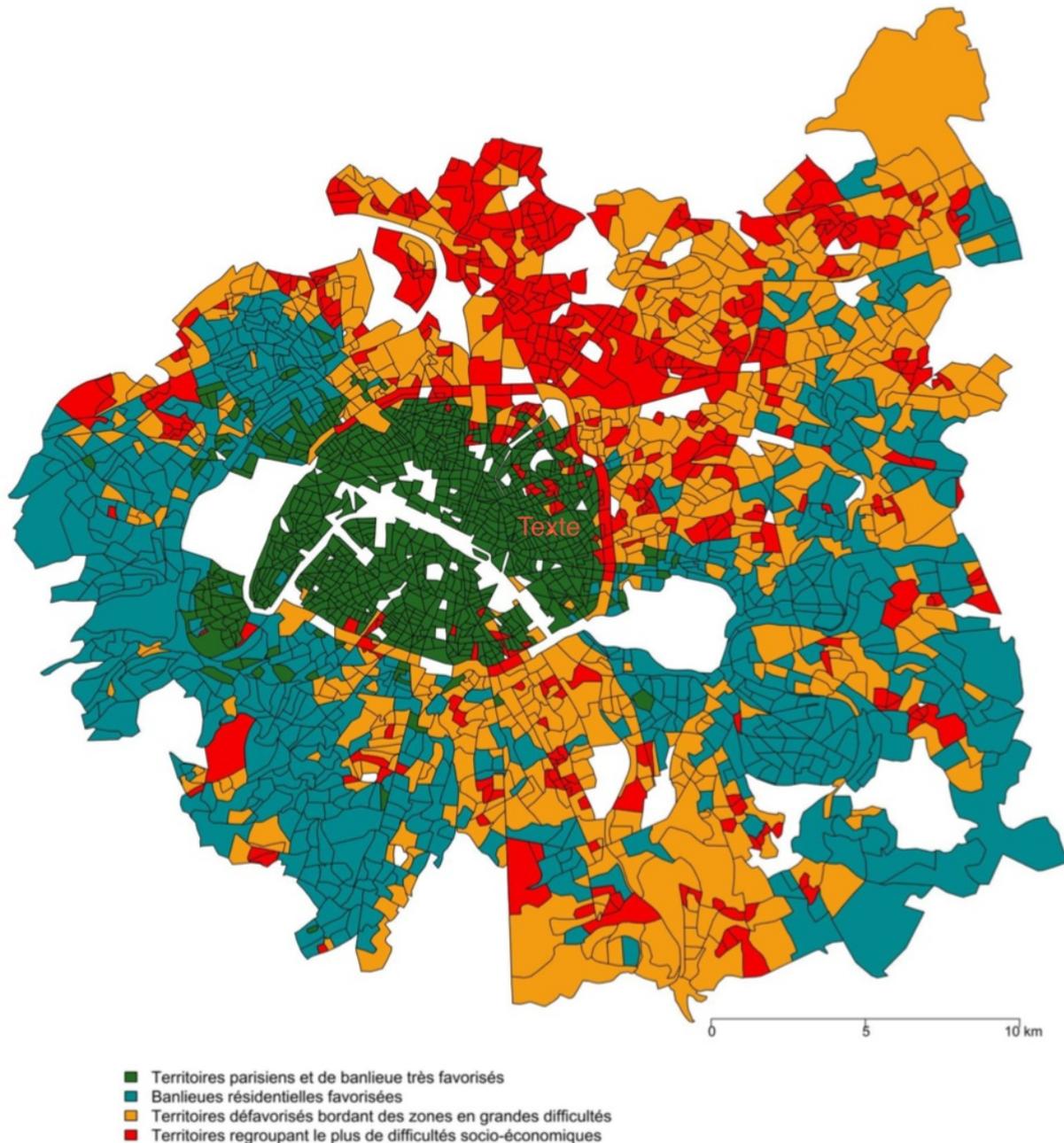
Par [Gurvan Le Guellec](#)

Publié le [24 octobre 2018 à 07h29](#)

C'est un secret de Polichinelle au sein de l'Education nationale : les professeurs les moins capés atterrissent souvent dans les collèges les plus durs des banlieues populaires. Ces établissements sont également les plus frappés par le turnover des équipes et les postes vacants, remplis au débotté par des vacataires sans aucune formation, alors même qu'ils devraient faire l'objet d'une attention toute particulière.

Cette réalité est désormais chiffrée par le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), qui, ce mercredi 24 octobre, livre un rapport froid et clinique sur les collèges publics d'Ile-de-France. Rangés dans une typologie de leurs quartiers d'implantation : très favorisés (en vert sur la carte ci-dessous), favorisés (en bleu), défavorisés (orange) ou très défavorisé (rouge).

Figure 1 : Répartition des différentes catégories de quartiers dans Paris et sa petite couronne de l'Île-de-France



Quels sont les principaux enseignements de cette étude choc ?

Des inégalités criantes dans l'affectation des profs

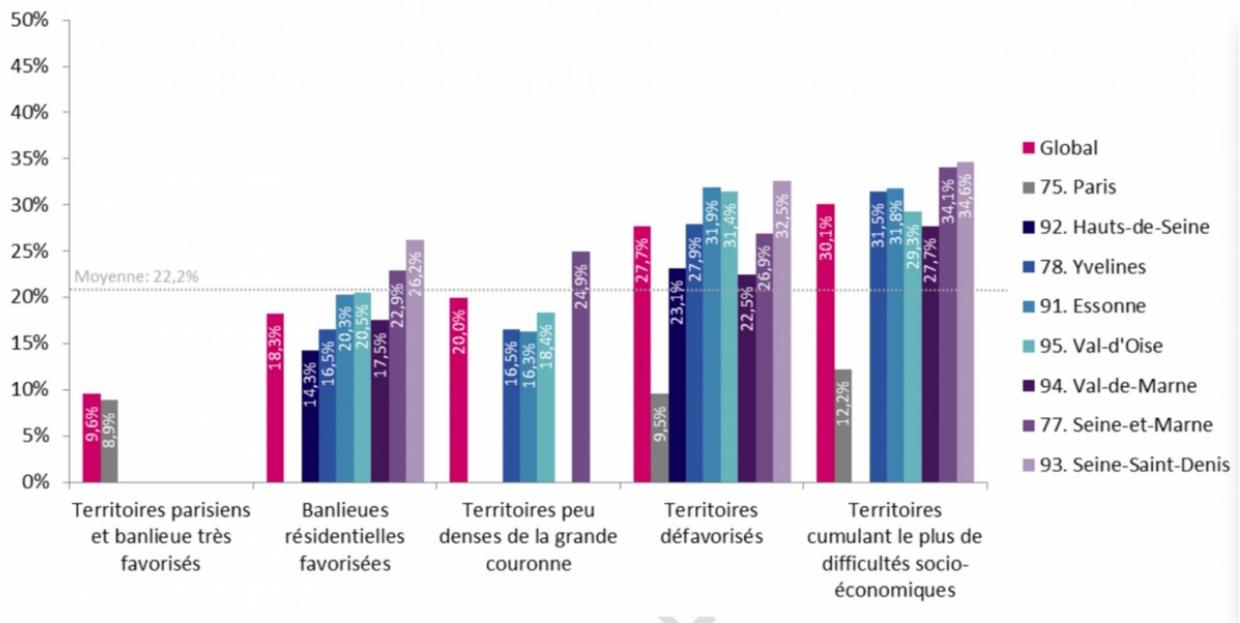
C'est le point saillant de l'étude : la différence de traitement manifeste entre territoires favorisés et territoires défavorisés, en matière de ressources humaines. La proportion d'enseignants de moins de 30 ans (donc moins expérimentés) varie ainsi de 9% dans les territoires très favorisés parisiens (soit la majorité des collèges de la capitale) à 35% dans les territoires très défavorisés de Seine-Saint-Denis.

On retrouve le même deux-poids deux-mesures, légèrement atténué, pour la part des non-titulaires et la part des enseignants présents dans le même établissement depuis moins de huit ans – donc adeptes du turnover. Soit 5,4% de vacataires dans les territoires très favorisés de Paris (en équivalent temps-plein) contre 18% dans les territoires très

défavorisés du Val-d’Oise (Sarcelles, Stains, Argenteuil...). Ou 87% d’enseignants en poste depuis moins de huit ans dans les territoires très défavorisés du Val-de-Marne contre 66% dans les territoires favorisés des Yvelines.

Ces différences très nettes se retrouvent également entre communes. Dans deux villes contiguës des Hauts-de-Seine – l’une bourgeoise, l’autre populaire –, la part de profs de moins de 30 ans est respectivement de 13% et 36%, et la part des non-titulaires de 5% et 10%.

Figure 4 : Part des enseignants de moins de 30 ans par type de territoires

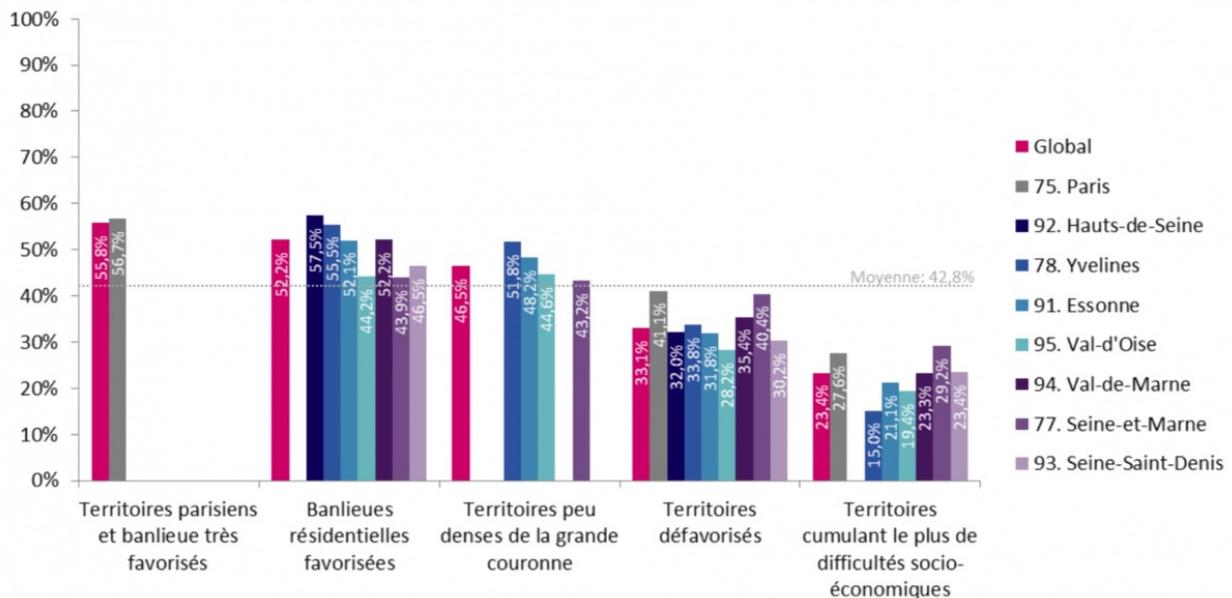


Résultats au brevet : un gouffre

Tout le monde ou presque obtient son brevet ? Oui, mais grâce au contrôle continu ! Les 87% de collégiens lauréats en 2018 cachent une réalité moins flatteuse : en Ile-de-France, les élèves obtenant la moyenne aux épreuves terminales du brevet sont moins de 43% ! Ce qui témoigne, au choix, du peu d’implication des élèves dans cet examen sans enjeu ou de la schizophrénie des enseignants, capables de noter sèchement des copies anonymes après avoir fait preuve de clémence avec leurs propres élèves.

Sans surprise, là encore, le territoire d’origine pèse lourdement sur le niveau des élèves. Le taux de réussite aux épreuves atteint 57% dans les territoires favorisés des Hauts-de-Seine et de Paris, mais il s’écroule à 19% dans les territoires très défavorisés du Val-d’Oise et même 15% dans les Yvelines. Outch !

Figure 9 : Taux de réussite aux épreuves finales du DNB en Île-de-France



Paris, ville toujours lumière...

L'étude du Cnesco fait ressortir la situation exceptionnelle de l'académie parisienne. La capitale parvient en effet à attirer des enseignants relativement expérimentés, quel que soit le type d'établissement dans lequel ils évoluent.

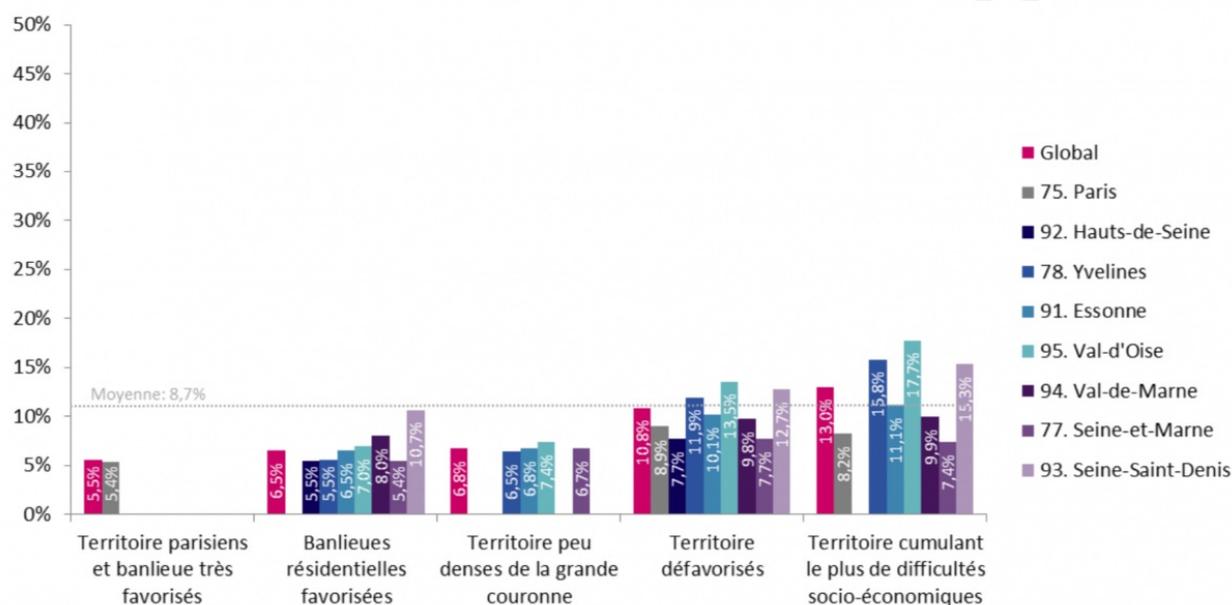
Dans les collèges des territoires parisiens très défavorisés, on trouve ainsi "seulement" 12% de moins de 30 ans (contre 30% dans ces mêmes territoires au niveau régional) et 8% de non-titulaires (contre 13% au niveau régional). Cette attractivité – que l'on peut peut-être rattacher à l'aura des grands lycées, perçus par beaucoup d'enseignants comme un nirvana éducatif – rejaille en tout cas sur les résultats des élèves. Avec un taux de réussite aux épreuves finales du brevet de 28% dans ses territoires très défavorisés, Paris s'en sort bien mieux que tous les départements périphériques (à l'exception de la Seine-et-Marne). Le fameux effet-maître ?

... Et le 93, territoire maudit

A l'inverse de Paris, la Seine-Saint-Denis fait très clairement figure de repoussoir. Quel que soit le territoire d'implantation de l'établissement, on y trouve nettement plus d'enseignants jeunes ou non-titulaires (11% de vacataires dans les territoires favorisés par exemple contre 6.5% au niveau régional).

On notera d'ailleurs qu'au vu de cette sociologie enseignante, les résultats obtenus par les élèves du département aux épreuves du brevet sont finalement respectables. Avec 23% de taux de réussite dans les territoires très défavorisés, le 93 fait mieux que l'Essonne, le Val-d'Oise et les Yvelines. Et n'est pas si loin de Paris (28%). Est-ce à dire qu'à expérience similaire, les enseignants du 93 s'en sortiraient mieux que leurs collègues franciliens avec des élèves très défavorisés ? C'est une hypothèse qui mériterait d'être travaillée !

Figure 3 : Part d'Equivalents Temps Plein (ETP) des enseignants non-titulaires par type de territoires



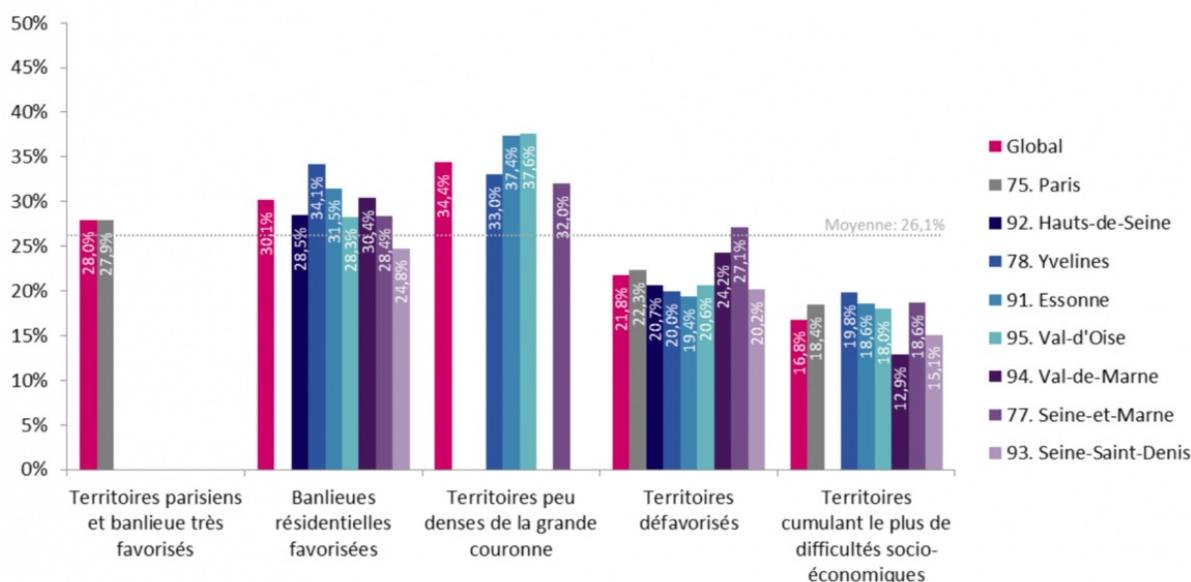
Les charmes méconnus de la grande banlieue

Contrairement à ce que dénoncent les chantres de la "France oubliée", vivre en périphérie lointaine des métropoles serait finalement assez peu discriminant, du moins d'un point de vue éducatif. Les données collectées par le Cnesco montrent en effet que les jeunes habitants des "territoires peu denses de la grande couronne" obtiennent des résultats aux épreuves finales du brevet supérieurs à la moyenne régionale (46.5% contre 43%).

Au niveau départemental, la Seine-et-Marne, très éloignée de Paris, obtient également des résultats plutôt flatteurs, notamment dans les établissements des territoires défavorisés. Un résultat à mettre en relation avec la très bonne attractivité du département. Les vacataires y sont rares (entre 5% dans les territoires favorisés et 8% dans les défavorisés). Les enseignants ne sont pas particulièrement expérimentés, mais ils sont plus fidèles aux collèges des territoires défavorisés qu'ailleurs (27 % y sont affectés depuis plus de huit ans contre 22% au niveau régional).

Comment expliquer ces résultats ? Peut-être, très prosaïquement, par la géographie du département et l'état de son marché de l'immobilier, avance le Cnesco. Les territoires compliqués ne forment pas une nappe urbaine comme en Seine-Saint-Denis, mais des îlots dans un monde dominé par les classes moyennes. Les profs peuvent donc y enseigner tout en logeant dans de bonnes conditions à proximité.

Figure 5 : Part des enseignants affectés dans le même établissement depuis au moins 8 ans par type de territoires



Renverser la vapeur : un casse-tête

Les statistiques du Cnesco soulignent à la fois les désastres générés par la politique de ressources humaines centralisée de l'Education nationale, mais également les... écueils auxquels pourrait se heurter un système davantage basé sur l'autonomie des établissements. Pour attirer les profs en éducation prioritaire, le ministre Jean-Michel Blanquer compte en effet développer des postes à profil (donc à recrutement spécifique) échappant au mouvement national. Selon lui, l'augmentation des primes et l'amélioration de l'offre scolaire dans les établissements les plus difficiles suffiraient à rendre ces derniers attractifs.

Las, l'enquête montre que ce ne sont pas tant les établissements de banlieue populaire que la banlieue populaire en soi qui rebute les enseignants. Ce qu'a anticipé la Cour des comptes dans son récent rapport sur l'éducation prioritaire, en proposant de mettre en place un "droit au retour à l'affectation d'origine", afin d'inciter des profs expérimentés à enseigner un temps en collège REP par intérêt professionnel... ou financier avant de retourner dans leur province.

Le Cnesco recommande par ailleurs de tirer plusieurs fils : formation spécifique des jeunes enseignants pour mieux les préparer à la pédagogie en climat peu tempéré, accompagnement par des "pairs" plus expérimentés, et même développement d'un cadre de vie plus attractif via un accès privilégié au logement ou aux places en crèche. Une chose est certaine : il y a urgence.

Gurvan Le Guellec

Gurvan Le Guellec

Journaliste

